

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



COMMISSION SYNDICALE
du Pays de CIZE



GARAZIKO MENDI ELKARGOIA

DOCOB :
FR7212015 Haute Cize : Pic d'Herrozate et forêt
d'Orion

RESUME NON TECHNIQUE



Mai 2015

Fiche d'identité

Nom officiel du site Natura 2000 : Haute Cize : Pic d'Herrozate et forêt d'Orion

Numéro officiel du Site Natura 2000 : FR7212015

Date d'arrêté ministériel portant désignation du site comme Zone de Protection Spéciale : le 7 mars 2006

Désigné au titre de : la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE- du 30 novembre 2009

Localisation du site Natura 2000 : Région Aquitaine, Département Pyrénées Atlantiques

Les 3 communes de sites Natura 2000 : Estérençuby, Lecumberry et Saint Michel (810 habitants)

Superficie Officielle du site Natura 2000 : 6 388 ha

Préfet : Préfet des Pyrénées-Atlantiques

Président du comité de pilotage pendant la période de l'élaboration du DOCOB : Joseph GOYHENEIX, maire de Lecumberry, président de la Commission Syndicale du Pays de Cize.

Structure porteuse / Opérateur : Commission Syndicale du Pays de Cize

17 espèces d'intérêt communautaire résidentes
45 espèces migratrices

1/ Le site Haute Cize : Pic d'Herrozate et forêt d'Orion

Caractéristiques :

La ZPS est comprise dans un autre site Natura 2000 : le site FR 7200754 « Montagnes de Saint Jean Pied de Port », qui a été désigné au titre le Directive Habitat Faune Flore en tant que Site d'Intérêt Communautaire (JO UE 07/11/2013).

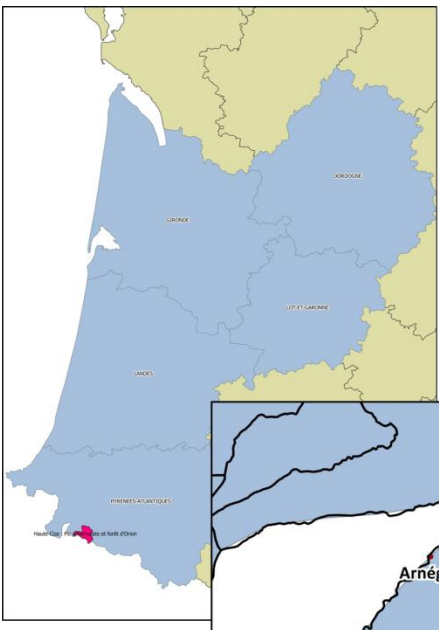
La diversité structurale et altitudinale de la ZPS confère au site une grande diversité paysagère et écologique.

- **Étage collinéen** : s'étageant de 200 à 900 m d'altitude, un paysage de type bocager se retrouve dans la vallée de l'Esterenguibel, mais aussi au niveau du quartier Phalgacette et du village d'Esterenzubi. C'est à cet étage que l'on rencontre la majorité des boisements constitués de chênaies mixtes dans les parties basses et de hêtraies pures à partir de 400-500 m comme les forêts d'Orion ou celles situées sur les pentes d'Arthaburu et d'Errotzate. Quelques landes et zones en friches sont aussi présentes dans ce secteur.
- **Étage montagnard** : la surface occupée par cet étage est inférieure à celle de l'étage collinéen,

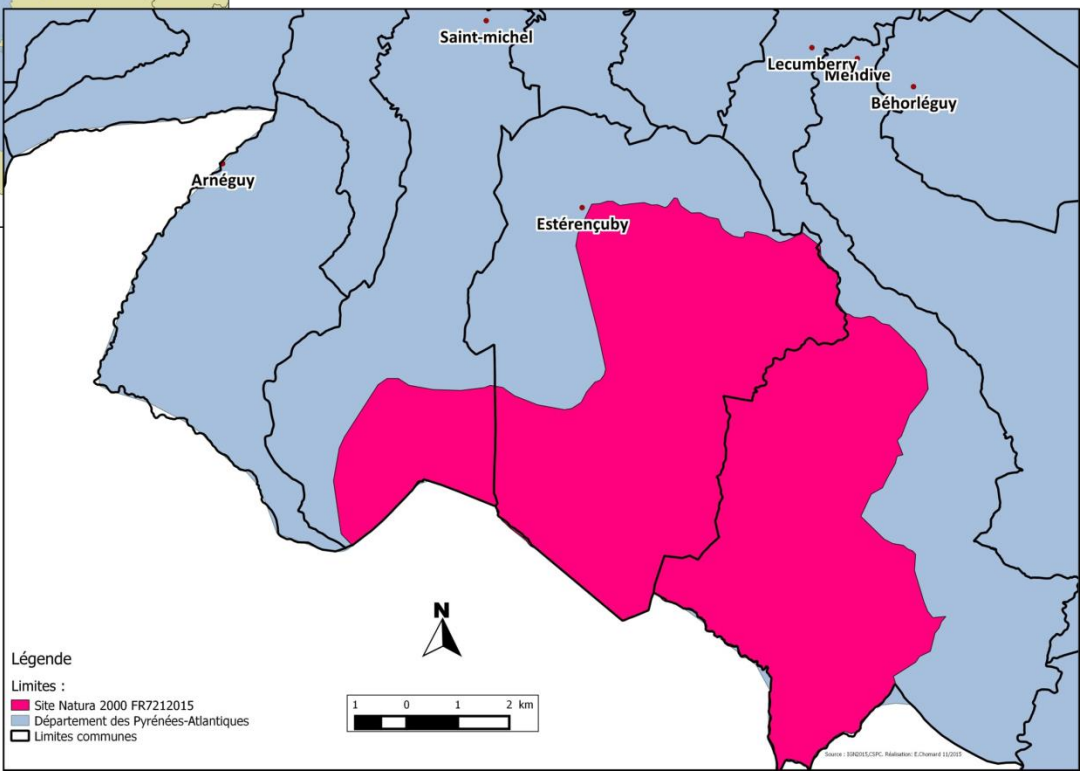
L'altitude maximale de la ZPS étant de 1 456 m. Les estives sont majoritaires. Quelques boisements sont présents sur les flancs d'Okabé et d'Urkulu.



Localisation :



**Site Natura 2000 FR7212015
Haut Cize : Pic d'Herrozate et forêt d'Orion**



2/ Des espèces remarquables

Les enjeux du site :

Pour plus de détails sur les habitats et les espèces du site (état de conservation, localisation, modalités de gestion,...) se référer aux « fiches habitats » et « fiches espèces » et à l'atlas cartographique contenus dans le document d'objectifs (DOCOB).

Deux enjeux majeurs pour la conservation des oiseaux :

- **L'amélioration des conditions de tranquillité** pour la reproduction des nicheurs rupestres : il est indispensable qu'au sein de ce site Natura 2000, toutes les conditions de tranquillité pour la reproduction des espèces nicheuses et notamment du Gypaète barbu (espèce prioritaire), soit mise en œuvre.
- **L'amélioration des capacités d'accueil des milieux forestiers pour les picidés** : la surface forestière présente au sein de la ZPS est suffisamment importante pour accueillir une population viable de Pic à dos blanc. Seulement, les forêts du site ne sont actuellement pas toutes favorables à ce picidé en raison de leur jeunesse et de leur régularité (cf. Rapport du diagnostic forestier de l'ONF). La mise en œuvre d'une gestion adaptée en accord avec les autres enjeux écologiques identifiés est donc importante.

Les espèces d'intérêt communautaire:

Au cours de ces inventaires **17 espèces d'intérêt communautaire** résidentes sur le site ont été observées ainsi que **45 espèces migratrices**.

Espèces visées	Code N2000	Niveau d'enjeu	Etat de conservation	Principales menaces
Les espèces résidentes				
Pic à dos blanc <i>Dendrocopos leucotos lilfordi</i>	A 239	Tres fort	Moyen	L'enlèvement du bois mort et des arbres dépérissant La fragmentation des forêts, La plantation de résineux en remplacement aux feuillus Les coupes d'arbres en période de reproduction
Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i>	A 076	Fort	Moyen	Ecobuage en période de nidification Survol hélicoptère Empoisonnement Lignes électriques
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	A 077	Fort	Bon	Collision sur ligne à haute tension Empoisonnement Tirs
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i>	A 078	Fort	Bon	Collisions avec les lignes électriques Tirs Escalade Empoisonnement
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	A 346	Fort	Bon	Escalade, spéléologie Traitements vétérinaires notamment l'emploi des vermifuges pour le bétail
Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	A 092	Modéré	Bon	Exploitation forestière Empoisonnement
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	A 080	Modéré	Bon	Collision sur ligne à haute tension Disparition des landes
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	A 073	Modéré	Bon	Coupe des arbres en période de nidification Empoisonnement

Espèces visées	Code N2000	Niveau d'enjeu	Etat de conservation	Principales menaces
				Tirs
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A 072	Modéré	Bon	Exploitation forestière
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	A 103	Modéré	Bon	Tirs Escalade
Pic noir <i>Dryocopus mar us</i>	A 236	Modéré	Bon	L'enlèvement des arbres morts ou dépérissant Le rajeunissement des forêts L'exploitation systématique des arbres âgés La fragmentation des massifs forestiers Les coupes printanières et les opérations de débardage
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	A 238	Modéré	Bon	Ecobuages des lisières forestières Exploitation des arbres âgés Coupes forestières en période de nidification Fragmentation des boisements
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i>	A 091	Modéré	Bon	Lignes électriques Fermetures des milieux Diminution de la faune sauvage Tirs Escalade Empoisonnement
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	A 338	Modéré	Bon	Fermeture progressive des milieux Disparition des prairies de fauche Utilisation de produits phytosanitaires dans les prairies de fauches Abandon de l'agriculture extensive Écobuage des broussailles et ronciers
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	A 074	Modéré	Bon	Coupe d'arbres en période de nidification Tirs Empoisonnement par l'utilisation de raticides
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i>	A 215	Modéré	Moyen	Escalade Empoisonnement Lignes électriques
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	A 082	Modéré	Moyen	Tirs en période de migration
Les espèces migratrices				
Élanion blanc <i>Elanus caeruleus</i>	A399	Très fort	Bon	Tirs
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i>	A077	Fort	Bon	Collision sur ligne à haute tension Poison Tirs
Aigle pomarin <i>Aquila pomarina</i>	A089	Fort	Bon	Modification de la structure des habitats Lignes électriques
Milan royal <i>Milvus milvus</i>	A074	Fort	Bon	Empoisonnement par l'utilisation de raticides Tirs Coupe d'arbres en période de nidification
Faucon d'Éléonore <i>Falco eleonora</i>	A100	Fort	Bon	Modification de la structure des habitats Lignes électriques
Vautour moine <i>Aegypius monachus</i>	A079	Fort	Bon	Tir Lignes électriques
Aigle botté <i>Aquila pennata</i>	A092	Fort	Bon	Exploitation forestière Empoisonnement
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	A103	Fort	Bon	Tirs Escalade
Pluvier guignard <i>Charadrius morinellus</i>	A139	Fort	Bon	Néant
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i>	A097	Fort	Bon	Tirs
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	A082	Fort	Bon	Tirs en période de migration
Busard pâle <i>Circus macrorus</i>	A083	Fort	Bon	Tirs

Espèces visées	Code N2000	Niveau d'enjeu	Etat de conservation	Principales menaces
Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>	A207	Fort	Bon	Tirs
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A072	Fort	Moyen	Exploitation forestière
Aigle criard <i>Aquila clanga</i>	A090	Fort	Moyen	Tirs Lignes électriques Modification des structures boisées
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i>	A093	Fort	Moyen	Tirs Lignes électriques
Outarde barbue	A129	Fort	Moyen	Tirs
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	A027	Fort	Moyen	Tirs Lignes électriques
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i>	A095	Fort	Moyen	Tirs
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	A231	Fort	Moyen	Tirs
Aigle impérial ibérique <i>Aquila adalberti</i>	A405	Fort	Moyen	Tirs Lignes électriques
Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i>	A140	Fort	Moyen	Tirs
Pygargue à queue blanche <i>Haliaeetus albicilla</i>	A075	Fort	Moyen	Tirs Lignes électriques
Busard cendré <i>Circus pygargus</i>	A 084	Modéré	Bon	Néant
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	A 073	Modéré	Bon	Coupe des arbres en période de nidification Tirs Empoisonnement
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i>	A098	Modéré	Bon	Tirs
Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>	A255	Modéré	Bon	Tirs
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i>	A080	Modéré	Bon	Collision sur ligne à haute tension Disparition des landes
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i>	A379	Modéré	Bon	Néant
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i>	A030	Modéré	Bon	Tirs Modification des structures forestières Lignes électriques
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>	A031	Modéré	Bon	Lignes électriques
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	Modéré	Bon	Néant
Hibou des marais <i>Asio flammeus</i>	A222	Modéré	Bon	Néant
Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	A094	Modéré	Bon	Tirs Lignes électriques
Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	A151	Modéré	Moyen	Tirs
Grue cendrée <i>Grus grus</i>	A127	Modéré	Moyen	Néant
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	A026	Modéré	Moyen	Tirs Lignes électriques
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	A029	Modéré	Moyen	Tirs Lignes électriques
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	A081	Modéré	Moyen	Tirs
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	A208	Modéré	Moyen	Tirs
Édicnème criard <i>Burhinus oedicephalus</i>	A133	Modéré	Moyen	Néant
Spatule blanche <i>Platalea leucorodia</i>	A034	Modéré	Moyen	Lignes électriques
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	A142	Modéré	Moyen	Tirs
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	A246	Modéré	Moyen	Tirs
Barge rousse <i>Limosa lapponica</i>	A157	Modéré	Moyen	Néant

3/ Des activités multiples,

L'agro-pastoralisme :

Les exploitations se caractérisent par :

- un cheptel moyen en augmentation,
- la diminution du nombre des exploitations,
- une professionnalisation laitière des éleveurs de la zone,
- Des pratiques traditionnelles (transhumance) encore bien présentes (171 transhumants soit 88.% des éleveurs de la zone),
- Une profession dynamique et encore jeune.

Aujourd'hui, 88 exploitations agricoles ont leurs sièges d'exploitation sur le site.

Les pratiques agricoles liées aux systèmes d'exploitation de la montagne peuvent être qualifiées d'extensives. L'agriculture, et notamment l'élevage,

entretiennent/maintiennent les milieux ouverts du site ce qui est un enjeu fort du territoire.



Errozate-Comptage des brebis .E.Chomard

La sylviculture :

Près de 30% du site est couvert par des zones forestières, propriétés de la Commission Syndicale et de propriétaires privés, leur gestion est assurée en majorité par l'ONF. Un tiers de la forêt syndicale est menée en futaie irrégulière. Il est important de souligner que la forêt privée (CRPF) représente quant à elle un potentiel important pour l'économie locale. Les forêts et les activités forestières jouent un rôle écologique essentiel dans la qualité de l'air, le bilan carbone et la lutte contre l'érosion des sols. Leur couvert végétal influence le fonctionnement hydraulique du bassin versant (écoulement, ruissellement). La forêt présente également un rôle social à travers les activités de pleine nature qui s'y exercent (chasse, pêche, randonnée, etc.) ainsi qu'un rôle paysager et environnemental.

Un autre enjeu est présent sur le site: la lutte contre les débordements d'écobuages qui aujourd'hui touchent environ 300 ha de forêt (sur plusieurs années).

Les activités de pleine nature :



Sur le chemin de St Jacques. E.Chomard

De nombreuses activités de pleine nature sont pratiquées sur le territoire. Si certaines d'entre elles sont purement consommatrices de la nature, d'autres mobilisent leurs pratiquants pour réaliser des actions en faveur des milieux naturels. Les impacts directs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire semblent faibles, par contre il est important de prendre en compte les interactions entre activités et les conflits d'usages qui peuvent en découler.

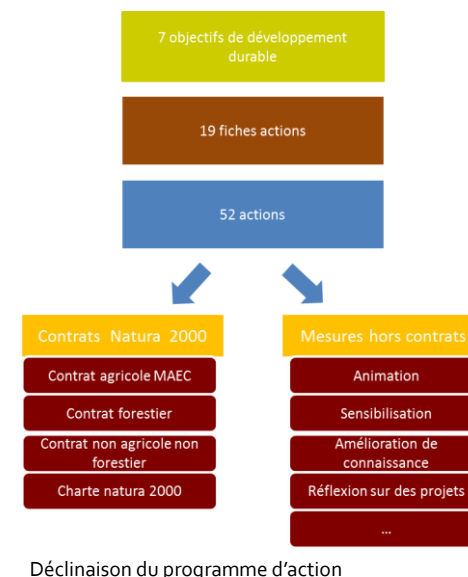
Bien que la plupart des usagers de la nature semble respecter cette dernière, des actions de sensibilisation sont encore à effectuer afin d'éviter les dépôts de déchets ou la dégradation d'habitats. Les événementiels regroupant de nombreuses personnes sur le territoire peuvent notamment faire l'objet d'une attention particulière.



4/ Des objectifs aux actions,

L'analyse croisée des enjeux de conservation des espèces et habitats, et des enjeux liés à l'activités socioéconomique a permis de définir six objectifs de développement durable, déclinés en objectifs opérationnels proposés, discutés et choisis lors de groupes de travail avec les acteurs du territoire.

Les objectifs opérationnels viennent préciser et détailler chaque objectif de développement durable afin d'orienter le choix des actions de gestion.



Les Objectifs opérationnels	Espèces visés	Exemples de mesures de gestion
Objectif de développement durable 1 : Maintenir, renforcer et inciter, les pratiques pastorales adaptées aux HIC et EIC		
Restaurer et/ou entretenir les milieux agropastoraux d'intérêt communautaire en zone d'estive par des pratiques adaptées	Gypaète barbu, Vautour fauve, Vautour Percnoptère, Faucon Pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Crave à bec rouge	Lutter contre l'envahissement des ligneux bas par action mécanique et/ou écobuage et pastoral (mécanique, pastorale, conduite). Limiter l'accès aux animaux sur une période donnée afin de limiter une utilisation trop intense de certaines pelouses.
Conserver et/ou restaurer les habitats de "prairies de fauche", en favorisant un pâturage extensif adapté et en soutenant des pratiques d'entretien de la végétation	Pie grèche écorcheur	Entretien des prairies de fauche par une gestion extensive et des pratiques adaptées. Restauration des prairies mésophiles
Valoriser l'utilisation pastorale et écologique des landes d'intérêt communautaire en zone intermédiaire	Gypaète barbu, Faucon Pèlerin, Crave à bec rouge, Pie grèche écorcheur	Lutter contre l'envahissement des ligneux bas (ajonc, fougère) par intervention mécanique/écobuage et pâturage. Favoriser un pâturage d'intersaison afin de maintenir la mosaïque du milieu. 1.3 Développer des actions en partenariat avec la Commission Locale Ecobuage. Participer à la réflexion sur la rédaction de guides de gestion des milieux naturels agro-pastoraux.
Maintenir/restaurer la fonctionnalité du réseau écologique en faveur des chauves-souris et des oiseaux	Pie grèche écorcheur, Pic à doc blanc, Pic Noir, Pic Mar, ...	-Réalisation d'une typologie des haies et d'un recueil des pratiques de gestion, Préserver la mosaïque agricole et forestière (entre bosquets, haies, ...)

Objectif de développement durable 2 : Favoriser les habitats forestiers d'intérêt communautaire et les espèces d'intérêt communautaires associées		
Conservier des hêtraies du site	A239 – Pic à dos blanc (<i>Dendrocopos leucotos</i>) A236 – Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	- Favoriser l'hétérogénéité des strates et développer la végétation des sous étages -Augmenter la <u>nécromasse</u> et la densité de vieux bois favorables à la flore et la faune des hêtraies
Objectif de développement durable 3 : Préserver les populations d'oiseaux sur le site		
Assurer les conditions de tranquillité nécessaires à la reproduction des nicheurs rupestres	Vautour fauve, Faucon Pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Crave à bec rouge	Sensibiliser les éleveurs au piégeage des renards, afin de réduire les battues. Mise en place d'un conventionnement avec les différents utilisateurs du site, afin de réduire les risques de dérangements
Limiter les risques de mortalité des oiseaux rupestres en lien avec les activités humaines	Gypaète barbu, Milan royal, Vautour percnoptère, Vautour fauve + l'ensemble des espèces migratrices	Expertiser la ligne à haute tension Réduire l'utilisation de cartouches au plomb
Limiter les risques de mortalité des oiseaux et de leurs proies en améliorant les pratiques de suivi sanitaire des troupeaux	Gypaète barbu, Milan royal, Vautour percnoptère, Vautour fauve, crave à bec rouge, pie grièche écorcheur,...	-Favoriser la mise aux normes des baignoires, -Projet expérimental visant à favoriser des pratiques alternatives aux traitements antiparasitaires
Objectif de développement durable 4 : Encadrer/canaliser les actions touristiques pour un tourisme durable		
Encadrer l'accueil touristique en estive en respectant le patrimoine naturel et en améliorant la signalétique touristique	Ensemble des espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Développer une signalétique en lien avec la biodiversité et les activités sur les sentiers les plus fréquentés -Proposer un programme d'animation qui valorise le lien entre pastoralisme/biodiv/urbain-rural « itinéraires paysans
Favoriser l'appropriation des enjeux écologiques par les touristes	Ensemble des espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Coordination entre les différents organismes
Objectif de développement durable 5 : Améliorer les connaissances scientifiques du site et assurer un suivi des milieux et des actions.		
Améliorer les connaissances sur les EIC	Ensemble des espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	- Inventaires complémentaires sur les rapaces forestiers et des picidés en cas d'aménagements forestiers en forêt communale et privée.
Objectif de développement durable 6 : Sensibiliser et accompagner les acteurs locaux dans une gestion respectueuse du territoire		
Sensibiliser le grand public aux enjeux écologiques du site.	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Organisation de journées de formations -Organisation de sorties découvertes grand public
Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux écologiques	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Mise en place d'un programme pédagogique, -Réalisation du DOCOB des enfants
Objectif de développement durable 7 : Animer et mettre en œuvre le docob		
Mettre en œuvre et animer le <u>docob</u>	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB -Elaborer et animer le projet agro environnementale (surfaces agricoles
Favoriser la concertation et la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les différents programmes	Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.	-Inciter et accompagner les propriétaires à structurer le foncier en zones intermédiaires, -Inventaire des documents et concertation pour la mise en conformité

5/ Le fonctionnement du site,

Le COPIL (le comité de pilotage):

Organe de concertation et de suivi du site Natura 2000, il a la responsabilité de la mise en œuvre du DOCOB. Composé des collectivités et des services de l'Etat concernés, des structures socio-professionnelles et des associations du territoire, il confie la mise en œuvre à une structure animatrice.

La structure animatrice :

Suite à l'élaboration du DOCOB, une structure animatrice est désignée. Ici, l'animation est portée par Commission syndicale du Pays de Cize. Elle est chargée de communiquer sur les actions de gestion et sur le dispositif Natura 2000.

La structure animatrice propose les contrats agricoles et les contrats Natura 2000 aux ayants droits du site et les aide à monter les dossiers. Elle communique sur les prescriptions de gestion de la charte du site et propose aux propriétaires de s'engager à les respecter.

La structure animatrice est également responsable de la mise à jour du DOCOB par des inventaires complémentaires et des actions de suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces ciblées, notamment sur les parcelles sous contrat. Elle apporte une aide technique aux pétitionnaires pour l'application du régime d'évaluation d'incidences.

Enfin, elle participe à d'autres projets d'actions territoriales en lien avec le dispositif Natura 2000 et dans l'objectif de la préservation des habitats naturels (par exemple, le PNA gypaète barbu).

La structure animatrice rend compte des actions réalisées par la rédaction d'un bilan annuel et une présentation au Comité de Pilotage.

CONTACTS

Structure animatrice :

Commission syndicale du pays de Cize- Cité administrative
64220 Saint Jean Pied de Port
Mail : emiliechoard-docobcize@orange.fr Tél : 05 59 37 01 26

DDTM des Pyrénées Atlantiques

Service Développement rural Environnement Montagne- Unité Natura 2000
64032-Pau Cedex
Tél : 05 59 80 86 00

DREAL Aquitaine

Cité administrative-Rue Jules Ferry
33090 Bordeaux cedex
Tél : 05 59 24 88 22

POUR ALLER PLUS LOIN

Site internet : <http://www.montagnes-des-pyrenees.org/>

Site de la DREAL : <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Site du Ministère : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

